Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260427-DCM2026_02-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis le lundi 27 avril 2026, salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Présidente, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmises le 17 avril 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Présidente, Ségolène CLAVERIE, Anne-Cécile BODENES, Martine CARIMALO, Élodie MICHEL, Eugénie COLLET, Aurèlie MASSON, Audre CHEVRIER, René CHUPAU, Alan LAOT, Aline LE GLATIN, Béatrice LE GOUPIL, Annick LE MOING, Isabelle RONSOUX.

Absents : Christelle VARGIU

Secrétaire de séance : René CHUPAU

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Absents : 1

CCAS2026/02 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité, après avoir entendu le compte financier de l'exercice 2025, constatant qu'il fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 40,21 €
- un excédent antérieur à reporter de 1 368,04 €

- DECIDE d'affecter le résultat 2025 en fonctionnement 2026 pour 1 408,25 € en recettes.

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Laurence MAHÉ

Secrétaire de séance :
René CHUPAU